

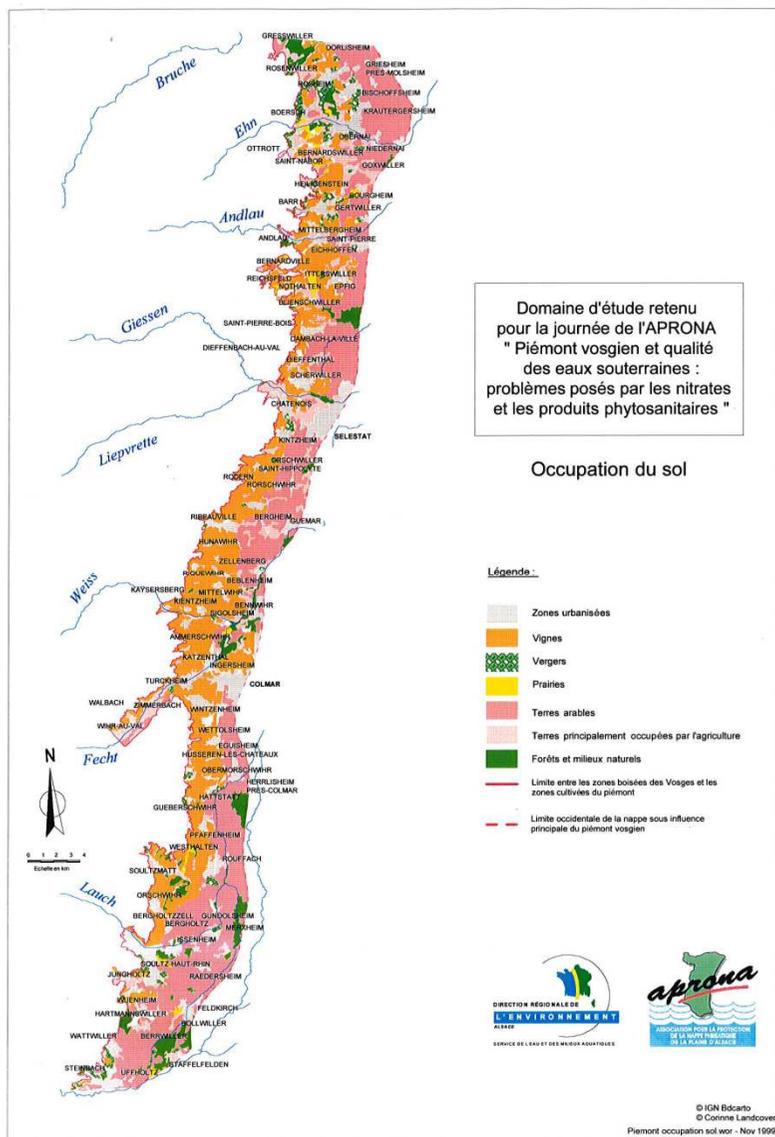
INTRODUCTION

Le Piémont vosgien, un contexte particulier avec une vulnérabilité forte

- I. Situation générale du Piémont vosgien
- II. Evolutions de l'encadrement législatif
- III. Les actions engagées, quels résultats globalement
- IV. Quelles attentes de cette journée ?

INTRODUCTION

Le Piémont vosgien, un contexte particulier avec une vulnérabilité forte



I. Situation générale du Piémont vosgien

- secteur compris entre la forêt vosgienne pour la limite ouest et la limite de la nappe rhénane, sous influence des cours d'eau vosgiens,
- vignoble à l'ouest et cultures à l'est,
- faible épaisseur de la nappe qui est peu profonde,
- L'alimentation en eau potable se fait à partir de sources ou par forages

INTRODUCTION

Le Piémont vosgien, un contexte particulier avec une vulnérabilité forte

II. Evolutions de l'encadrement législatif

-23 octobre 2000: Directive cadre sur l'eau (DCE)

- Se base sur les districts hydrographiques,
- Objectifs en terme de résultats;
- Détermine les objectifs à atteindre pour chaque masse d'eau;
- Trois outils de planification
 - Plan de gestion (niveau d'objectifs et échéances)
 - Programme de mesures (actions à mettre en œuvre)
 - Programme de surveillance,

INTRODUCTION

Le Piémont vosgien, un contexte particulier avec une vulnérabilité forte

II. Evolutions de l'encadrement législatif

- 30 décembre 2006 (LEMA)
 - Permet de transposer la DCE
 - Notion d'aires d'alimentation de captage et de plan d'action (art21)
 - Renforcement des dispositions sur l'utilisation des pesticides
 - Les agences de l'eau mettent en œuvre les SDAGE et Sage (pour ce qui les concernent).

- Lois Grenelle 1 & 2 de août 2009 et juillet 2010,
 - Protection des captages les plus dégradés; priorité sera donnée aux surfaces d'agriculture biologique et d'agriculture faiblement utilisatrice d'intrants,
 - Développement des produits issus de l'agriculture biologique dans la restauration collective
 - Renforcement des moyens de protection dans les aires d'alimentation de captage.

INTRODUCTION

Le Piémont vosgien, un contexte particulier avec une vulnérabilité forte

II. Evolutions de l'encadrement législatif

- SDAGE du Rhin du 27 novembre 2009
 - Premier SDAGE DCE compatible
 - Listes de captages prioritaires, intégration des captages « Grenelle »
 - Programme de mesure annexé au SDAGE
- Sur le plan réglementaire interdiction de l'usage de plusieurs matières actives (atrazine en 2003, diuron en 2007 ...)

INTRODUCTION

Le Piémont vosgien, un contexte particulier avec une vulnérabilité forte

III.1 Actions engagées

- Intégration de la problématique des phytosanitaires dans les opérations Fertimieux qui ensuite deviennent Agrimieux,
- Création des « missions eau »,
- Actions en ZNA,
- Nombreuses études dont l'observatoire des fuites de nitrates sous cultures à partir de 2002 (ARAA) ...
- Mobilisation des acteurs régionaux (APRONA, ARAA, BRGM Alsace, FREDON ...)

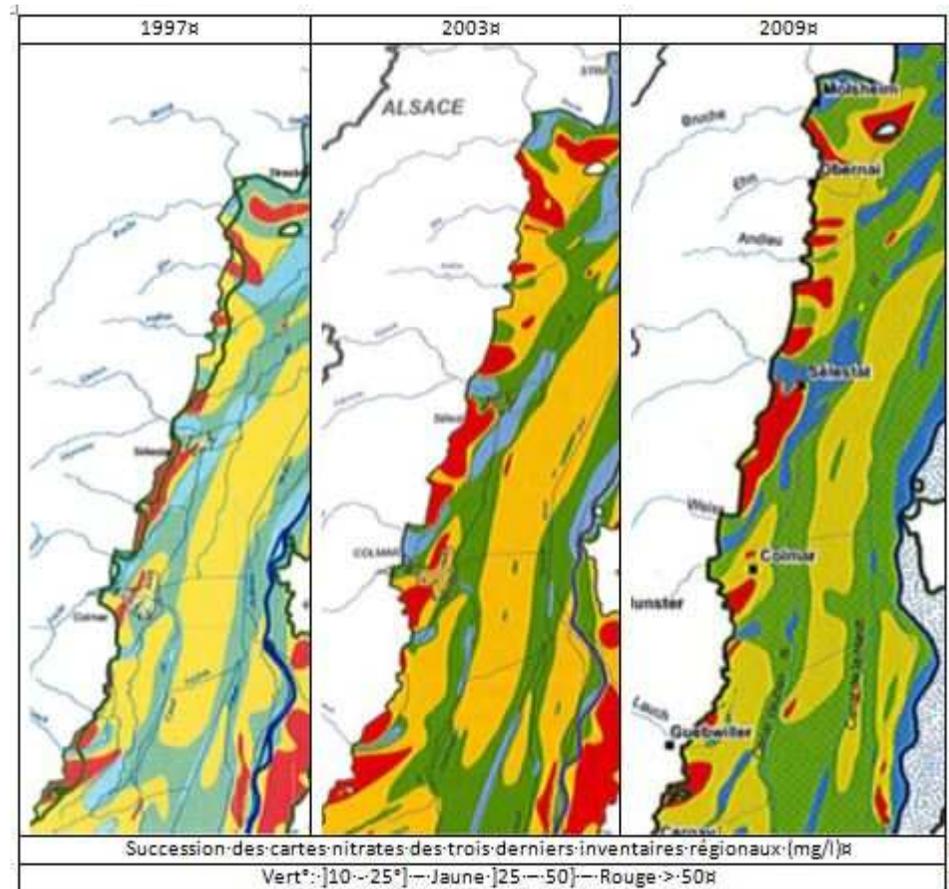
Mais aussi: adoption de schémas directeurs de sécurisation de l'alimentation en eau potable par les collectivités, création d'interconnexions, difficulté aujourd'hui de créer de nouveaux forages AEP.

INTRODUCTION

Le Piémont vosgien, un contexte particulier avec une vulnérabilité forte

III.1 Les résultats

- Inventaires régionaux



INTRODUCTION

Le Piémont vosgien, un contexte particulier avec une vulnérabilité forte

IV Quelles attentes

Produire des recommandations à l'image de l'édition de 1999, dont bon nombre ont été suivies;

notamment en ce qui concerne l'animation et la mobilisation des acteurs,